



Conditions Générales de Vente

Candidature en ligne

Article 1 : Généralités

Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de préciser l'organisation des relations contractuelles entre le Prestataire et le Candidat.

Le terme « Prestataire » désigne la structure juridique :

NOSCHOOL
27 rue Thales 33700 MERIGNAC
immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux,
sous le numéro SIRET 381 380 427 00058
représentée par Sophie GOUTAILLE
en qualité de gérant, dûment habilité aux fins des présentes.
La société peut être jointe par email en cliquant sur le formulaire de contact accessible du site.

Le terme « Candidat » désigne uniquement la personne physique désirant passer les épreuves de validation des acquis antérieurs de l'établissement d'enseignement visé aux mentions légales du site actuellement visité.

Afin d'intégrer l'établissement d'enseignement visé aux mentions légales du site actuellement visitée (ci-après « l'établissement d'enseignement »), le Candidat doit s'acquitter de frais de validation des acquis antérieurs, fournir tous les documents demandés par l'établissement et participer à des épreuves en ligne (tests de connaissance en ligne et vidéo de présentation)

Article 2 : Intégrité

Les présentes conditions générales expriment l'intégralité des obligations des parties. En ce sens, le Candidat est réputé les accepter sans réserve.

Le Prestataire et le Candidat conviennent que les présentes conditions générales régissent exclusivement leur relation. Le Prestataire se réserve le droit de modifier ponctuellement ces conditions générales. Elles seront applicables dès leur mise en ligne.

Article 3 : Formalités de candidature et confirmation d'inscription

Le Candidat souhaitant porter sa candidature doit procéder au règlement en ligne de ses frais de validation des acquis antérieurs après avoir renseigné le formulaire de candidature proposé « en ligne » par l'établissement d'enseignement.

Après la finalisation de sa candidature en ligne, le Candidat reçoit un courriel de la part de l'établissement d'enseignement l'informant de la suite de la procédure.

Après réception de la candidature, des pièces justificatives (à télécharger via un portail) et du paiement, l'établissement d'enseignement traitera le dossier du Candidat. Il lui adressera une confirmation de sa candidature et un lien pour accéder aux tests en ligne et à l'enregistrement de la vidéo de présentation.

Dans certains cas, notamment en cas de défaut de paiement, d'adresse erronée de pièces justificatives manquantes ou de tout autre problème, le Prestataire se réserve le droit de bloquer la candidature jusqu'à résolution voire d'annuler ladite candidature le cas échéant.

Article 4 : Frais

Les frais de validation des acquis antérieurs est celui figurant sur le site de l'établissement d'enseignement au moment de l'inscription.

Le prix est libellé en euros et tient compte de la TVA applicable au jour de la commande et tout changement du taux applicable TVA sera automatiquement répercuté sur les frais de concours.

Le paiement de la totalité du prix doit être réalisé lors de l'inscription. A aucun moment, les sommes versées ne pourront être considérées comme des arrhes ou des acomptes.

Aucune candidature ne sera traitée sans réception préalable du règlement.

Le paiement des frais ne valide pas automatiquement l'admission ou l'inscription du Candidat à l'un des cursus de l'établissement d'enseignement. Un remboursement ne pourra être demandé au seul motif d'une candidature non validée.

A l'issue de la réussite aux tests de sélection, les candidats admis définitivement seront amenés à signer un contrat d'études et à verser le paiement des droits de scolarité/réservation (au comptant ou avec étalement, selon la formule choisie) afin de confirmer leur inscription pour l'année universitaire au sein de l'établissement d'enseignement dans le cas d'une formation initiale. Les coûts des contrats en alternance ne sont pas pris en charge par le candidat.

Article 5 : Paiement

Le règlement des frais s'effectue par paiement en ligne par le biais de PAYPLUG.

Pour les paiements de ces frais, nous recourons aux services d'un prestataire spécialisé : PAYPLUG, qui assure la fiabilité des transactions effectuées sur notre site. PAYPLUG crypte toutes les données bancaires personnelles indispensables à l'enregistrement de votre demande, au moment de leur saisie. Au cours de leur unique transfert via Internet, il est impossible de les lire. Les données bancaires collectées à cette occasion sont les noms, prénom et courriel du Candidat et du titulaire de la carte ainsi que la dénomination du concours de la formation envisagée.

En aucun cas, l'établissement d'enseignement n'a accès à vos coordonnées bancaires. Les banques domiciliées en France ont l'obligation de couvrir le risque d'une utilisation frauduleuse de votre carte bancaire. En cas d'une telle utilisation, il vous revient d'en informer immédiatement votre établissement bancaire.

Article 6 : Preuve de la transaction

Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques du Prestataire PAYPLUG dans des conditions raisonnables de sécurité, seront considérés comme les preuves des communications, des commandes et des paiements intervenus entre les parties. L'archivage des candidatures et des paiements est effectué sur un support fiable et durable pouvant être produit à titre de preuve.

Article 7 : Droit de rétractation et procédure

Conformément aux dispositions du code de la consommation, le Candidat dispose d'un délai de rétractation de 14 jours ouvrables à compter de la date de paiement, valant engagement contractuel, pour demander le remboursement sans pénalité des frais.

Ce délai de 14 jours court à compter de la date d'émission du paiement.

Le Candidat doit, dans ce délai, prévenir l'établissement d'enseignement, par courriel ou courrier postal envoyé en recommandé avec accusé de réception à l'adresse mentionnée sur le site, de son souhait d'exercer son droit de rétractation.

Toutefois, si les épreuves de sélection interviennent avant l'expiration du délai de 14 jours, le droit de rétractation ne peut plus être exercé à partir du jour où débute le concours ou les épreuves de sélection, que le Candidat se soit présenté ou non.

Article 8 : Force majeure

Toutes circonstances indépendantes de la volonté des parties empêchant l'exécution dans des conditions normales de leurs obligations sont considérées comme des causes d'exonération des obligations des parties et entraînent leur suspension. La partie qui invoque les circonstances visées ci-dessus doit avertir immédiatement l'autre partie de leur survenance, ainsi que de leur disparition.

Seront considérés comme cas de force majeure tous faits ou circonstances irrésistibles, extérieurs aux parties, imprévisibles, inévitables, indépendants de la volonté des parties et qui ne pourront être empêchés par ces dernières, malgré tous les efforts raisonnablement possibles. De façon expresse, sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuits, outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence des cours et des tribunaux français : les tremblements de terre, incendies, tempêtes, inondations, foudre, l'arrêt des réseaux de télécommunication.

Les parties se rapprocheront pour examiner l'incidence de l'événement et convenir des conditions dans lesquelles l'exécution du contrat sera poursuivie. Si le cas de force majeure a

une durée supérieure à un mois, les présentes conditions générales pourront être résiliées par la partie lésée.

Article 9 : Protection des Données personnelles et Gestion des Cookies

Se référer aux mentions légales présents sur le site

<https://www.noschool.fr/collecte-traitement-donnees-personnelles/>

<https://www.noschool.fr/cookies/>

Article 10 : Non-validation partielle

Si une ou plusieurs stipulations des présentes conditions générales sont tenues pour non valides ou déclarées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

Article 11 : Non-renonciation

Le fait pour l'une des parties de ne pas se prévaloir d'un manquement par l'autre partie à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes conditions générales ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

Article 12 : Différends éventuels

Les présentes conditions générales sont soumises à l'application du droit français. Les parties conviennent d'épuiser toutes les solutions amiables concernant l'interprétation, l'exécution ou la réalisation des présentes, avant de les porter devant le Tribunal territorialement compétent.

Les Parties acceptent cette attribution de juridiction sans aucune restriction ni réserve.